

Désignation de l'entreprise : 2 LINES Sas

Néant  \*

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 866 925	FB		FC	1 866 925	1 707 344	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		1 866 925	FK		FL	1 866 925	1 707 344
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		3 022	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	459	34 358	
	Autres produits (1) (11)					FQ	40	97	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 867 424	1 744 821
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	846 980	769 709	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	10 470	17 749	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 532	2 804	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	426 931	264 448	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 928	6 906	
	Salaires et traitements*					FY	320 414	340 022	
	Charges sociales (10)					FZ	67 055	91 481	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	57 111	49 059	
				- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
	Autres charges (12)					GE	5 199	982	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 748 621	1 543 161	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	118 803	201 660	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 104	5 325	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	6 104	5 325	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(6 104)	(5 325)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	112 699	196 336	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2 LINES Sas

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	34 200		7 083
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	34 200		7 083
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 750		27 168
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 551		3 821
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	8 301		30 989
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		II	25 899		(23 906)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	34 211		45 241
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		IL	1 901 624		1 751 904
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		IM	1 797 237		1 624 715
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		IN	104 387		127 189
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	879		558
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	459		6 578
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	5 170		918
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PERTE SUR STOCKS			1 700		
PENALITÉS			50		
VCEA/PCEA			6 551		34 200
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

Désignation de l'entreprise : 2 LINES Sas Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 39 Rue Granet 13100 AIX EN PROVENCE Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 7 5 2 9 8 5 5 7 2 0 0 0 8 6 Néant  \*

Exercice N clos le. 3 0 0 6 2 0 2 3 N-1 3 0 0 6 2 0 2 2

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	8 911	4 980	3 931	5 802
	Fonds commercial (1)	195 000		195 000	195 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	393 882	227 178	166 705	125 819
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières*	22 260		22 260	19 050	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>620 054</b>	<b>232 158</b>	<b>387 896</b>	<b>345 671</b>	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	82 901		82 901	93 370
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés (3)*	4 931		4 931	4 588	
Autres créances (3)	18 169		18 169	74 260	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)					
Disponibilités	144 277		144 277	128 037	
Charges constatées d'avance (3)*	39 379		39 379	9 115	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>289 657</b>		<b>289 657</b>	<b>309 371</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif* (VI)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>909 710</b>	<b>232 158</b>	<b>677 552</b>	<b>655 042</b>

Renvois : (1) Dont droit au bail 195 000 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : 22 260 (3) Part à plus d'un an : CR

C1 cause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

\* Des modalités de classement cette rubrique sont données dans la notice n° 2022  
 Dossier N° 070591 en Euros.

Désignation de l'entreprise : 2 LINES Sas

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....50...000.....)	DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/> )	DG	119 262	92 073	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	104 387	127 189	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	278 648	274 262	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	190 589	187 478	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/> )	DV	26 873	875	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	89 708	100 433	
	Dettes fiscales et sociales	DY	91 735	91 995	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	398 904	380 780		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	677 552	655 042		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	261 643	256 609		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## **2 LINES**

*Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros*

*Siège social : 39 Rue Granet  
13100 AIX-EN-PROVENCE*

*752 985 572 RCS AIX-EN-PROVENCE*

---oOo---

### **DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 DÉCEMBRE 2023**

#### **Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023**

#### **DEUXIEME DÉCISION**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 104.387 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	104.387 euros
auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « Autres réserves » de	18.614 euros
pour former une distribution de dividendes à l'associée unique, de soit 24 euros par action.	120.000 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement de l'impôt sur les dividendes sera effectué dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30/06/2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique déclare être informée que :

- depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables

célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30/06/2022 : 100.000 euros, soit 20 euros par titre  
Exercice clos le 30/06/2021 : 60.000 euros, soit 12 euros par titre  
Exercice clos le 30/06/2020 : 51.428 euros, soit 10,29 euros par titre

Fait à AIX EN PROVENCE le 31 décembre 2023

Monsieur Tony SMYCZYNSKI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Tony Smyczynski', written in a cursive style.

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

#### Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

#### Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Certifié conforme  
le 31.12.2023



## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

### **Etat des échéances des créances et des dettes**

Cf Dossier Fiscal

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127
Dettes fiscales et sociales	38 689
Total	38 815

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 379
Total	39 379

**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social			50 000	50 000	50 000
Nbre des actions ordinaires existantes				5 000	5 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes			1 761 959	1 707 344	1 866 925
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			183 365	193 709	195 709
Impôts sur les bénéfices			41 295	45 241	34 211
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			109 195	127 189	104 387
Résultat distribué					100 000
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				29.69	32.30
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				25.44	20.88
Dividende distribué à chaque action					20.00
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	7		9	11	
Montant de la masse salariale de l'exercice			329 951	340 022	320 414
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			63 775	91 481	67 055